



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (S. Kraichy, R. Chrusch, L. Chrusch et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (W. Fraser, B. Gamey, E. Rochon Fraser et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (L. Britton, M. Eden, B. Oakden et autres)

---

Lecture et dépôt de pétitions :

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (S. Kongmanivanh, S. Bhullar, S. Bragomir et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (J. Dowdall, M. Dowdall, S. Campbell et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (L. Kurdydyk, K. Kurdydyk-Vezey, G. Prysizney et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (E. Mulcahy, T. Mulcahy, J. Terris et autres)

---

**Mercredi 13 juin 2001**

---

M. LEMIEUX, *ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme*, fait une déclaration au sujet de la galerie Plug In représentant officiellement le Canada à la 49<sup>e</sup> Biennale de Venise.

M<sup>me</sup> DACQUAY fait des observations sur la déclaration.

---

M. ASHTON, *ministre des Transports et des Services gouvernementaux*, fait une déclaration au sujet du programme de subventions destinées aux réseaux routiers municipaux de la province.

M. GILLESHAMMER fait des observations sur la déclaration.

---

Pendant la période des questions orales, M. LAURENDEAU invoque le *Règlement* au sujet du terme « hypocrites » qu'aurait prononcé le député d'Elmwood.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Après la période des questions orales, le président rend la décision suivante :

Pendant la période des questions orales du 5 juin 2001, le leader du gouvernement à l'Assemblée a fait un rappel au *Règlement* au sujet d'une question posée par le député de Springfield. Le leader du gouvernement à l'Assemblée a invoqué que la question « will the Premier confirm that his Minister of Labour will not be responsible for the proposed health essential services legislation? » était hypothétique. Le leader de l'opposition officielle à l'Assemblée est intervenu sur le rappel au *Règlement*. J'ai mis l'affaire en délibéré afin d'examiner les usages au Manitoba en pareil cas et j'ai demandé au député de Springfield de reformuler sa question pendant que l'affaire était en délibéré.

Après avoir examiné les décisions de mes prédécesseurs, je constate que le président ROCAN a jugé, à quatre occasions, qu'une question était hypothétique et a demandé au député concerné de reformuler sa question. En qualité de président, j'ai moi-même jugé à deux reprises qu'une question était irrecevable parce qu'elle était hypothétique et demandé qu'elle soit reformulée. En comparant la question qui nous occupe avec les questions qui ont antérieurement été jugées hypothétiques, je déclare que la question l'était effectivement. D'après le commentaire 410(12) de Beauchesne, les questions ne doivent pas être hypothétiques. De la même façon, les auteurs Marleau et Montpetit, à la page 427 de leur ouvrage intitulé « La procédure et les usages de la Chambre des communes », déclarent qu'une question ne devrait pas être hypothétique. Erskine May, pour sa part, énonce à la page 303 de la 22<sup>e</sup> édition de son ouvrage ce qui suit : « questions are also inadmissible which seek the solution of hypothetical propositions ».

En me fondant sur les précédents ainsi que sur les auteurs précités, je déclare la question hypothétique. Comme je l'ai déjà mentionné, le député de Springfield a, à ma demande, reformulé sa question.

---

**Mercredi 13 juin 2001**

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. PITURA et SCHELLENBERG, M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) ainsi que MM. JENNISSSEN et GERRARD font des déclarations de député.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n<sup>o</sup> 28 — *Loi sur les fonds de placement des travailleurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Labour-Sponsored Investment Funds (Various Acts Amended) Act.*

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK intervient. Sur la motion de M. PITURA, le débat est ajourné.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n<sup>o</sup> 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* FRIESEN intervient. Sur la motion de M. HELWER, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n<sup>o</sup> 46 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale et la Loi sur la Cour du Banc de la Reine/The Provincial Court Amendment and Court of Queen's Bench Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. PITURA, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n<sup>o</sup> 50 — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (responsabilités)/The Regional Health Authorities Amendment (Accountability) Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK intervient. Sur la motion de M<sup>me</sup> DRIEDGER, le débat est ajourné.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n<sup>o</sup> 19 — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales/The Crown Lands Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. ENNS et PITURA interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n<sup>o</sup> 39 — *Loi sur les archives/The Archives and Recordkeeping Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> DACQUAY intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n<sup>o</sup> 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. GILLESHAMMER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

**Mercredi 13 juin 2001**

---

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n<sup>o</sup> 27 — *Loi n<sup>o</sup> 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)*.

Le débat se poursuit.

MM. STRUTHERS et JENNISSEN, M. le *ministre* CALDWELL, M. NEVAKSHONOFF, MM. les *ministres* SMITH (Brandon-Ouest) et LEMIEUX, M. ENNS ainsi que M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK interviennent.

M. LAURENDEAU exerce son droit de parole jusqu'à 18 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke